

Madame La Directrice Académique, Mesdames et Messieurs Les membres de la CAPD,



Jeudi 24 dernier, nous avons profité de la visite de Monsieur Blanquer sur Angoulême pour rencontrer un conseiller ministériel accompagné du directeur de Cabinet de Monsieur Le Recteur.

Nous avons demandé à nos interlocuteurs de prendre en considération notre exigence d'une vraie médecine de prévention qui dépasse le rôle de simple rouage au service du traitement administratif. Une médecine de prévention, des psychologues du travail (demande faite par l'Unsa Educ auprès du recteur) pour accompagner tous les agents dans leur quotidien professionnel et personnel permettant un suivi de proximité et des régulations au sein des équipes éducatives.

D'autre part, si nous avons souligné les efforts croissants qui étaient faits pour remplacer des collègues souhaitant effectuer des stages en vu d'une reconversion, nous avons soulevé la nécessité d'un réel service d'accompagnement des personnels dans leur désir de mobilité.

Ce sujet d'une gestion plus humaine des ressources est de la plus grande importance pour nos collègues dont le métier et les missions se complexifient de jour en jour.

Loin de nous l'idée de mettre en cause l'engagement de nos cadres et de l'ensemble des personnels qui font tourner la boutique, mais des missions restent à préciser et des objectifs à revoir. Du CLM au mi -temps thérapeutique, dans l'attente d'un comité médical... Du poste adapté au temps partiel pour reprendre à temps complet... De la découverte d'un autre métier aux stages jusqu'à l'intégration, il y a des questions, des angoisses, des difficultés financières, des sentiments d'échecs et des volontés de rebondir. Qu'on le veuille ou non, nos collègues naviguent à vue dans les méandres des actes administratifs et des rencontres institutionnelles plus ou moins fructueuses quand celles-ci peuvent se tenir dans un calendrier raisonnable.

Par ailleurs, nous avons dénoncé, lors de notre entretien, une fois encore, le traitement qui avait été fait des candidatures des instits devenus PE dans le passage à la Hors Classe. Le ministère va t-il réagir à cette injustice flagrante ?

Cette CAPD doit acter la liste des collègues en capacité d'être officiellement directeur ou directrice à la rentrée prochaine. Nous rappelons ici notre demande, pour les collègues déjà en poste d'une formation continue régulière permettant une remise à niveau. Il semblerait que la mise en place d'une journée pour une cohorte de directeurs à la rentrée prochaine soit en chantier. Nous nous en réjouissons. Les missions et les responsabilités de ces personnels sont de plus en plus complexes. Ce début de réponse serait une première reconnaissance de leurs difficultés.

Bien sûr, nous aborderons un sujet très important pour les collègues, la vérification des barèmes permutés. Notre espoir, encore une fois, est que de nombreux collègues puissent changer de département. Il en va du bien être personnel des agents et par conséquent d'une meilleure efficacité du service public.

Enfin, hier, j'étais en conseil national ou nous avons profité d'une formation sur la RGPD, la diffusion des résultats collectifs du mouvement, des promotions est très précisément interdite. Cela ne relève plus de la simple prudence mais du juridique voire du pénale. La protection de nos agents en dépend. Nous avons également eu confirmation de la responsabilité que nous avons vis à vis des documents fournis par l'administration car, une fois dans nos mains, nous devons en assurer un bon usage.

Du traitement de ces sujets comme de bien d'autres dépend la crédibilité des organisations syndicales et de leurs actions.

Le Se Unsa 16 compte bien poursuivre dans cette voie.